

Réintégrez immédiatement les 6 enseignants du collège Bellefontaine sur leur lieu de travail et levez les procédures disciplinaires engagées à leur rencontre.

Pétition adressée à

M. Le Président de la République, François Hollande
Mme la Ministre de l'Éducation Nationale, Najat Vallaud-Belkacem
Mme la Rectrice de l'Académie de Toulouse, Hélène Bernard



Nous, signataires de cette pétition, sommes indignés des sanctions encourues par 6 des enseignants ayant participé au mouvement social demandant l'application de la réforme Rep + et la reconsidération des emplois précaires dans l'éducation nationale.

Alors qu'une enseignante avait déjà été suspendue de ses fonctions depuis le mois d'avril, c'est au tour de 5 de ses collègues d'apprendre, par voie d'huissier le 22 mai, qu'une procédure de mutation imposée ainsi qu'une procédure disciplinaire ont été lancées à leur rencontre.

Aujourd'hui, les procédures disciplinaires sanctionnent des personnels mobilisés et apparaissent clairement comme des mesures punitives visant à réprimer le mouvement social. Cette violence de la part du Rectorat est intolérable et **remet en cause la liberté d'expression, la liberté pédagogique, la liberté syndicale et le droit de grève**. C'est un des avatars de cette nouvelle forme de management autant inhumaine qu'inefficace, appuyée par le nouveau décret entérinant la réforme des collèges.

Le personnel engagé dans ce mouvement social subit depuis plus de 6 mois brimades, intimidations, propos méprisants, violences verbales, baisses des notations administratives, multiplication des rapports fallacieux, annulation de projets pédagogiques, intrusion dans une correspondance électronique privée et intimidation physique de la part du chef d'établissement.

Ce dernier, incapable de gérer la situation intégrera un établissement de catégorie inférieure à la rentrée prochaine, preuve de sa responsabilité dans les dysfonctionnements et débordements du collège.

Pourquoi s'attaquer alors à ces enseignants qui n'ont jamais démerité, sont au service des élèves de quartiers d'éducation prioritaire avec un grand dévouement depuis de longues années et dont le mérite a été reconnu institutionnellement ?

